

PARISOT - COMMUNE
2 place du lavoir
81310 PARISOT

Le 04/09/2025 ,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

jeudi 11 septembre 2025 à 20 heures 30
salle du Conseil

Ordre du jour:

1-Convention de mise à disposition de la parcelle AA398 par SOLIHA

2- Validation du projet et du choix des entreprises pour les travaux de création de la terrasse de l'épicerie.

3-Validation de l'entreprise pour les travaux de fossés de Nacaire

4-CLECT/Approbation de la révision libre des attributions de compensation 2025 selon la procédure dérogatoire de droit commun :

Soutien économique aux équipements de baignade comme équipements structurants touristiques

- Financement de la compétence Voirie
- Financement de la compétence Mobilité
- Financement de la compétence Eaux pluviales Urbaines

5-Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet à compter du 1^{er} janvier 2026

6-CLECT/Approbation de la révision libre des attributions de compensation 2025 selon la procédure dérogatoire de droit commun :

- Soutien aux rénovations de piscines (savoir-nager)
- Financement de la compétence « contribution au SDIS »

7-Avis sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Giroussens

8-Avis sur le projet arrêté du Schéma de Cohérence Territoriale de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

-
-
-

Questions diverses :

- Cinéma plein air
- Date de la commission des finances
- Date prochain conseil

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

,



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné

donne pouvoir à

.....⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 11 septembre 2025 à 20h30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le201.....

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum